

Leçon de musique offerte par un instructeur externe durant la journée scolaire Consentement du parent/tutrice ou tuteur

Conformément à la ligne de conduite et à la directive administrative B-038

Chers parents/tutrices ou tuteurs,

Le Conseil reconnaît qu'en vertu de la *Loi sur l'éducation*, un élève peut être dispensé de la classe pour recevoir un enseignement musical, à condition que la période d'absence ne dépasse pas une demi-journée par semaine. (*Loi sur l'éducation 21(2)(e)*).

Afin d'aider les parents/tutrices ou tuteurs qui choisissent que leurs enfants reçoivent des leçons de musique privées offertes par un instructeur externe pendant les heures de classe, le Conseil autorisera l'utilisation des écoles et des instruments appropriés (si disponibles) pendant les heures de classe, à condition que certaines directives et procédures soient respectées. Tous les parents/tutrices ou tuteurs qui choisissent que leurs enfants reçoivent des leçons de musique privées doivent être conscients que ces leçons privées ne sont pas offertes par le personnel du Conseil et que le Conseil n'est pas responsable de la qualité des leçons données par l'organisme externe. Le Conseil ne fait que fournir l'utilisation de l'espace UNIQUEMENT.

NOTES IMPORTANTES :

- Il est de la responsabilité des parents/tutrices ou tuteurs de s'assurer que le service fourni leur convient, d'évaluer si le niveau de qualification de l'instructeur est acceptable, de déterminer si l'instructeur répond à leurs besoins et d'accepter les frais facturés par l'instructeur;
- L'instruction musicale doit être livrée en français.

.....

Je, _____ (nom du parent/tutrice ou tuteur), ai lu et compris ce formulaire.
J'autorise mon enfant _____ (nom de l'enfant) à être dispensé de cours pour
recevoir des leçons de musique privées offertes par _____ (nom de
l'instructeur) à _____ (nom de l'école).

Signature du parent/tutrice ou tuteur

Date

Le parent/tutrice ou tuteur doit remplir et signer cette lettre chaque année scolaire où il/elle souhaite que son enfant reçoive des leçons de musique pendant la journée scolaire.